



BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION

- **Envoi à l'adresse :** Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
École Intercommunale de Musique le Cube
4 Rue des Grands Moulins – Saint-Etienne-lès-Remiremont BP 40056
88202 Remiremont cedex
- **ou par mail :** musique@ccpvm.fr

(Merci d'écrire en majuscules lisiblement)

RENSEIGNEMENTS

Nom (de l'élève) : Prénom (de l'élève) :

Nom(s) et Prénom(s) des Représentants légaux :

Date de naissance (de l'élève) :

Adresse postale **complète** :

.....

Téléphones :

Mail (en minuscules) :

Merci d'inscrire très lisiblement votre mail pour l'envoi des factures.

Facturation : Payeur à mentionner :

(Si deuxième payeur, indiquer le mail :)

CURSUS

Instrument : Niveau :

Formation Musicale :

Ateliers, Chœurs d'Enfants, FM seule :

Membre d'une Société musicale de la Communauté de Communes : ☐ NON ☐ OUI Laquelle :



Information restant confidentielle : Votre enfant est-il (elle) en difficulté d'apprentissage ? Présente un DYS identifié ? : une référente DYS est nommée au sein de notre structure pour gérer ces situations et accompagner l'élève dans ses difficultés pour l'aider à suivre l'ensemble du cursus dans les meilleures conditions :

.....

Vous pouvez nous contacter pour en parler et mettre en place un enseignement adapté.

Pièces à joindre au dossier :

- * Une photographie récente de l'élève
- * 2 enveloppes timbrées à votre adresse
- * Justificatif personnel de domicile

Informations importantes validant l'inscription :

- * Toute année commencée est due en intégralité (sauf cas de force majeure et période d'essai Éveil Musical)
- * La signature du bulletin (valant inscription à l'école de musique) engage l'élève à respecter le règlement intérieur de l'EIMPVM dans son intégralité.
- * Toute dérogation par rapport à ce règlement et au contenu des études devra être explicitée dans un courrier adressé au directeur.

NOUVEAU : * Des frais de dossier se montant à 40€ (non-remboursables et déduits de l'inscription annuelle) sont dus pour tout élève signant le présent document. NE PAS ENVOYER DE REGLEMENT AVANT RECEPTION D'UNE FACTURE.

Les nouveaux tarifs seront donnés sur demande sous réserve de vote définitif par le Conseil Communautaire du 24 juin 2025.

Je certifie avoir pris connaissance du Projet d'Etablissement (PE) et du Règlement Intérieur (RI).

Le projet d'établissement et le règlement intérieur sont consultables sur les lieux d'enseignements.

J'autorise la collectivité à utiliser des photos ou vidéos de mon ou mes enfants pour mise en ligne et impression dans des documents de communication : ☐ OUI ☐ NON

Le

Signature :